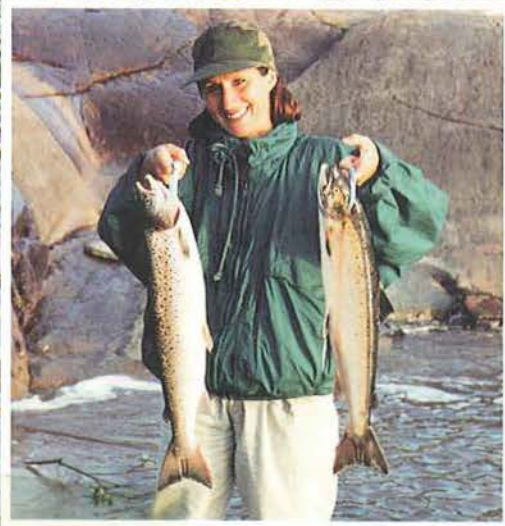
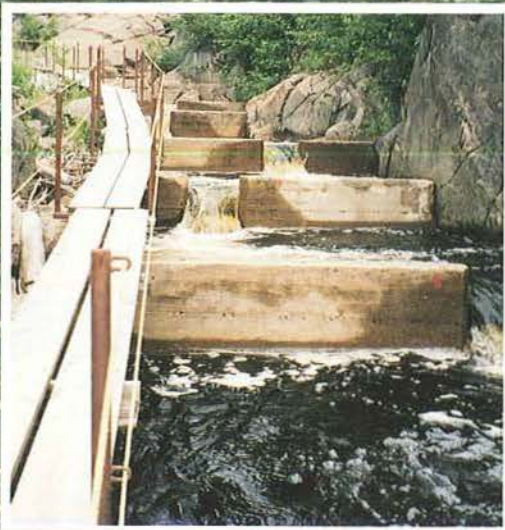




*Au Québec*

# BILAN DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SAUMON (PDES)



SH  
349  
Q42



FONDATION DE LA FAUNE  
DU QUÉBEC



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
et de la Faune



Développement  
économique Canada



Gouvernement du Québec  
Ministère des Régions



Pêches et Océans  
Canada

Nous tenons à féliciter les gestionnaires de rivières et leurs partenaires qui, par leur engagement et leur dynamisme, ont contribué à faire du PDES un tel succès.

	<b>Investissements*</b>
	<b>\$</b>
<b>Région du Centre-Nord</b>	
1 Association chasse et pêche du Bas-Saguenay inc. ( <i>Petit Saguenay</i> )	870 123
2 Association de la rivière <i>Sainte-Marguerite</i> inc. (ZEC)	2 057 585
3 Corporation de Gestion Rivière <i>Saint-Jean-Saguenay</i> inc.	553 892
4 Association des pêcheurs sportifs de la <i>Rivière-à-Mars</i> inc. (ZEC)	954 868
5 Association loisirs et plein air des Marais inc. ( <i>Malbaie</i> )	1 004 380
6 Association de conservation de la Vallée du <i>Gouffre</i>	548 470
<b>Région de la Côte-Nord</b>	
7 Corporation de gestion de la rivière à saumon des <i>Escoumins</i> inc. (ZEC)	1 121 941
8 Société de restauration de la rivière <i>Olomane</i> inc.	24 776
9 Association de Protection de la Rivière <i>Saint-Jean</i> inc.	267 355
10 Association de chasse et pêche de Forestville inc. ( <i>Laval</i> ) (ZEC)	274 010
11 Société de gestion et d'aménagement de la rivière <i>Hipou (Natashquan)</i>	111 371
12 Société de gestion – Complexe des rivières Manitou et <i>Mingan</i> inc.	545 968
13 Association Les Castillons inc. ( <i>Godbout, Mistassini</i> ) (ZEC)	758 773
14 Association de protection de la rivière <i>aux Rochers</i>	554 201
15 Association de protection de la rivière <i>Moisie</i> inc. (ZEC)	516 035
16 Société d'aménagement de <i>Baie-Trinité</i> inc. (ZEC)	332 377
<b>Région de l'Est-du-Québec</b>	
17 Société de Restauration et Gestion de la <i>Nouvelle</i> inc.	1 440 743
18 Regroupement pour la Restauration des Trois Rivières <i>Pabos</i> inc. (ZEC)	1 165 467
19 Société de gestion de la rivière <i>Cascapédia</i> inc.	1 254 800
20 Association de chasse et pêche du Rocher inc. ( <i>Grande-Rivière</i> ) (ZEC)	1 546 480
21 Association des pêcheurs sportifs des rivières Cascapédia inc. ( <i>Petite Cascapédia</i> ) (ZEC)	1 076 144
22 Association chasse et pêche Gaspésienne inc. ( <i>Sainte-Anne</i> )	459 905
23 Association des pêcheurs sportifs de la <i>Bonaventure</i> inc. (ZEC)	1 877 598
24 Société de gestion de la rivière <i>Cap-Chat</i> inc. (ZEC)	400 114
25 Société de développement de la rivière <i>Trois-Pistoles</i>	62 712
26 Société de gestion des rivières du Grand Gaspé inc. ( <i>York, Darmouth, Saint-Jean</i> ) (ZEC)	1 271 457
27 Société de gestion de la faune de Kamouraska inc. ( <i>Ouelle</i> )	582 690
28 Corporation de gestion de la pêche sportive de la rivière <i>Mitis</i>	376 519
29 Association des pêcheurs sportifs de saumons de la rivière <i>Rimouski</i> inc.	985 574
30 Corporation de développement de la rivière <i>Madeleine</i> (ZEC)	1 048 710
31 Société de gestion de la rivière <i>Matane</i>	631 450
32 Corporation de gestion des rivières <i>Matapédia</i> et <i>Patapédia (Ristigouche)</i>	1 539 449

\* Note: Sommes investies pour la rédaction des plans de mise en valeur, la réalisation de projets spécifiques, l'ensemencement et les activités du plan de mise en valeur.

## **Paul Bégin, ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec**

Le Plan de développement économique du saumon est une réalisation majeure dans le domaine de la faune. Il est clair dans mon esprit que le partenariat qui existe entre mon ministère et les divers intervenants du milieu a été un élément important qui nous a permis d'atteindre les objectifs de mise en valeur que nous nous étions fixés.

D'ailleurs, je peux affirmer que l'aide financière de 7,6 millions de dollars et le soutien technique du personnel régulier de mon ministère a favorisé la consolidation des organismes déjà en opération et a même encouragé la réalisation d'activités sur de nouvelles rivières. C'est ainsi que 8 des organismes bénéficiaires ont été créés dans le cadre du programme, dont la moitié sont des zecs saumons. Même si les effets du programme sur l'offre faunique et l'accroissement de la ressource ne peuvent être

évalués qu'à long terme, les opportunités de développement à court terme pour l'économie locale ont été importantes.

Pour les années futures, mon ministère entend maintenir le rythme de ses activités sur le saumon et valoriser la coopération et la participation active des organismes à la conservation et à la mise en valeur de cette ressource.

De plus, le Québec étant la seule juridiction en Amérique du Nord qui maintient l'exploitation des grands saumons, mon personnel poursuivra ses efforts pour raffiner nos outils de gestion et améliorer nos connaissances scientifiques afin d'assurer à tous la possibilité de pêcher le saumon.



## **Martin Cauchon, secrétaire d'État, Développement économique Canada**

À titre de secrétaire d'État responsable de Développement économique Canada et de saumonier, je suis fier de profiter de cette occasion pour féliciter tous ceux et celles qui ont contribué à faire du Programme de développement économique du saumon (PDES) un succès retentissant.

L'implication du gouvernement du Canada dans la mise en œuvre du PDES reposait avant tout sur des considérations économiques. Nous avons toujours cru que l'impact touristique relié à la pêche sportive au saumon constituait une avenue importante de développement pour les régions du Québec. En investissant 15 millions de dollars dans la mise en œuvre de ce programme, le gouvernement du Canada réaffirmerait sa volonté de soutenir les régions dans la prise en charge de leur développement par l'entremise des corporations gestionnaires des rivières à saumon, véritables PME.

Les objectifs que nous nous étions fixés ont été atteints, soit de contribuer au développement économique des régions, de favoriser la prise en charge de la gestion des rivières par le milieu et d'instaurer un partenariat efficace entre le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et le milieu.

Les prochaines années nous donneront raison d'avoir misé sur la pêche sportive au saumon et ses retombées comme éléments moteurs du développement économique des régions du Québec. Voilà pourquoi il importe de maintenir le cap et de poursuivre, en partenariat, à l'intérieur de nos outils d'intervention respectifs, le travail effectué par l'ensemble des intervenants.

Félicitations pour cette réussite qui constitue l'un des plus beaux exemples de concertation régionale !



## **Bernard Beaudin, président-directeur général, Fondation de la faune du Québec**

Je suis heureux de me joindre à tous les partenaires et gestionnaires qui ont participé au Programme de développement économique du saumon pour souligner le bilan de nos huit années d'engagement, de travail et de persévérance.

Beaucoup d'efforts ont été faits, notamment pour apporter à cette ressource exceptionnelle, tant aux plans faunique qu'économique, le soutien nécessaire à son accroissement.

La participation de la Fondation de la faune du Québec à titre de partenaire majeur du PDES s'est inscrite d'emblée dans le cadre de sa mission fondamentale qui est de protéger et de mettre en valeur les habitats fauniques. Offrir au saumon atlantique plus d'habitats et en améliorer la qualité fut l'objectif principal de la Fondation. Aussi,

c'est essentiellement grâce à un solide partenariat tissé entre la Fondation et les gestionnaires de rivières à saumon que nous avons considérablement avancé dans l'atteinte de notre objectif de départ.

Je crois que la qualité de l'habitat du saumon atlantique ne pourra être véritablement maintenue à long terme que par l'engagement des communautés locales à l'égard des rivières qui accueillent les salmonidés. En ce sens, la Fondation de la faune du Québec croit que le Programme de développement économique du saumon a contribué à ce grand objectif.



## **Jean-Pierre Mailhot, président, Fédération québécoise pour le saumon atlantique**

Nous sommes fiers, à la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA), d'avoir contribué à la réalisation du Programme de développement économique du saumon. Représentant les intérêts des gestionnaires de rivières et des pêcheurs au sein du comité de coordination du programme, nous sommes satisfaits du travail accompli. Le défi était grand pour tous les partenaires, mais aujourd'hui, nous pouvons dire : mission accomplie.

Dorénavant, pour les régions de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay, de Charlevoix et de la Côte-Nord, le saumon et sa pêche sportive font partie intégrante

du développement économique et touristique. Le travail d'équipe a porté fruit et a permis la mise en valeur d'une richesse pour la transformer en un véritable avantage comparatif.

C'est, de plus, un exemple de développement durable; la valorisation économique d'une ressource naturelle que l'on protège. Aussi, je pense que les efforts et les investissements consentis dans ce programme trouveront leur écho dans la sagesse dont nous saurons faire preuve par notre gestion de la ressource saumon.



Le Programme de développement économique du saumon

# Une idée qui fait son chemin

Déjà au milieu des années 1980, les membres de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) envisageaient un plan de mise en valeur semblable à celui mis en place pour le saumon du Pacifique dans l'Ouest canadien. La FQSA entreprit alors de sensibiliser un certain nombre d'administrateurs publics en poste au sein de divers ministères et organismes gouvernementaux des paliers provincial et fédéral.

Animés d'une passion commune, la pêche sportive du saumon, ces administrateurs réalisèrent que l'amélioration de la ressource saumon, son exploitation par la pêche sportive et la gestion des rivières à saumon par des corporations locales pouvaient devenir une garantie de la conservation de la ressource, en même temps qu'un levier économique local et régional important.

Puis, les autorités politiques compétentes, sensibilisées à leur tour, convinrent de mettre en place un groupe de travail fédéral-provincial pour explorer davantage la faisabilité d'un tel plan d'intervention. Plusieurs partenaires prirent part à cette réflexion, notamment le ministère des

Pêches et Océans Canada et le Bureau fédéral de développement régional (Québec) pour le gouvernement fédéral, et la Fondation de la faune du Québec, l'Office de planification et de développement du Québec et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour le gouvernement du Québec.

### Une approche de concertation, du début à la fin

Dans un premier temps, ces partenaires définirent les objectifs à viser afin d'atteindre le but ultime du programme, soit le développement économique régional. Ensuite, ils décidèrent des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

C'est donc dire qu'au moment de son lancement, en novembre 1990, le Programme de développement économique du saumon (PDES) représentait le fruit de la concertation de plusieurs partenaires. Cette approche de concertation demeura d'ailleurs bien vivante tout au long des huit années de ce programme qui transforma plusieurs rivières à saumon du Québec en véritables chantiers.

### Le développement durable, de la théorie à la réalité

Le PDES constitue l'illustration par excellence du concept de développement durable, dont il retient les principes directeurs. En effet, il allie, dans son essence même, conservation et utilisation durable de la ressource.

D'abord, par l'élaboration de plans de mise en valeur – la pierre angulaire du PDES –, il est la manifestation concrète du leitmotiv «des actions locales dans une vision globale».

Puis, par la place qu'il accorde aux corporations de gestion des rivières dans la détermination et la réalisation des projets de développement qui les touchent, il adhère au principe de l'implication des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles de leur milieu.

Finalement, par la concertation qu'il exige des différents paliers de gouvernements entre eux, avec le milieu associatif et le secteur privé, il concrétise la notion de partenariat entre les secteurs gouvernementaux et privés.

Le bilan des activités du PDES présente les investissements réalisés dans le cadre du PDES, de même que certaines retombées qui en découlent. Mais, plus qu'un recueil de chiffres et de statistiques, il veut mettre en évidence la motivation et l'engagement actif des partenaires du programme qui souhaitent partager avec tous leur fierté devant les résultats obtenus.

**Yvon Côté**  
Secrétaire du PDES

### But: le développement économique régional

#### Objectifs:

- augmentation de la fréquentation des rivières par les pêcheurs sportifs;
- accroissement de la prise en charge de la gestion des rivières par des corporations locales;
- développement de l'expertise des corporations locales en matière de gestion.

#### Moyens:

- augmentation de la ressource;
- amélioration, restauration et développement des habitats;
- développement de l'accès au territoire;
- promotion de la pêche sportive;
- mise en place de services conseils auprès des corporations de gestion.

*Le Programme de développement économique du saumon*  
Une idée qui fait son chemin **3**

*Ministère de l'Environnement et de la Faune*  
Partenaire pour la gestion et la protection du saumon **4**

*Développement économique Canada*  
Partenaire pour le développement économique des régions **6**

Répartition des investissements dans le PDES **8**

*Fondation de la faune du Québec*  
Partenaire pour l'amélioration des habitats **10**

*Fédération québécoise pour le saumon atlantique*  
Partenaire dans la promotion des intérêts des pêcheurs et des gestionnaires de rivières **12**

Quelques organismes bénéficiaires **14**

En conclusion **15**

Remerciements **16**

Le bilan du Programme de développement économique du saumon est publié par la Fondation de la faune du Québec pour les partenaires du Programme

1175, avenue Lavigerie, bureau 420  
Sainte-foy (Québec) G1V 4P1  
Téléphone: (418) 644-7926  
Télécopieur: (418) 645-7655  
Courriel: ffq@ffq.qc.ca  
Site Internet: <http://www.fondationdelafaune.qc.ca>

Coordination du contenu: Ghislaine St-André  
Coordination de la publication: Isabelle Couture  
Rédaction: Gaétane Jardiif  
Conception et réalisation: Communications Science Impact  
© 1998 - Fondation de la faune du Québec  
ISBN 2-550-33704-2  
Imprimé sur du papier recyclé ♻️



## Partenaire pour la gestion et la protection du saumon

*Au Québec, le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) est responsable de la gestion du saumon atlantique, c'est-à-dire de sa conservation et de sa mise en valeur.*

*C'est au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (devenu le MEF) qu'on a confié, en 1990, le rôle de maître d'œuvre du PDES. À ce titre, le MEF a présidé les travaux du Comité de coordination du programme. Les directions régionales du Ministère ont offert, quant à elles, un soutien technique aux organismes bénéficiaires.*

*En plus des 7,6 millions de dollars qu'il a lui-même investis dans le programme, le MEF a géré les 3,5 millions de dollars engagés par le Secrétariat au développement des régions (SDR, anciennement l'Office de planification et de développement du Québec, puis le Secrétariat aux affaires régionales). Cet organisme a vu dans le PDES une occasion d'améliorer l'économie des régions du Québec par l'offre d'activités de pêche au saumon.*

### Le saumon atlantique, un grand voyageur

C'est en eau douce que se déroulent les premières années de vie du saumon atlantique. Puis, entre l'âge de deux à cinq ans, le saumon quitte sa rivière et nage jusqu'au large de la côte du Groenland. Il passe de une à trois années en mer, prenant des forces en prévision du long voyage qu'il doit ensuite entreprendre en vue de se reproduire. Ce voyage, appelé montaison, le ramène exactement à la rivière où il est né. Au Québec, 116 rivières sont fréquentées par cette espèce.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF) intervient de multiples façons dans la gestion du saumon atlantique. «Le Ministère détermine d'abord le nombre de saumons reproducteurs qu'on doit maintenir dans chaque rivière pour ne pas menacer les stocks. Puis, les surplus disponibles sont attribués pour la pêche», explique M. George

Arsenault, sous-ministre adjoint au MEF. «Le Ministère intervient aussi pour rétablir les populations dans les rivières où le saumon est en difficulté ou pour mettre en valeur les rivières où une population suffisamment abondante permet l'exploitation», poursuit-il.

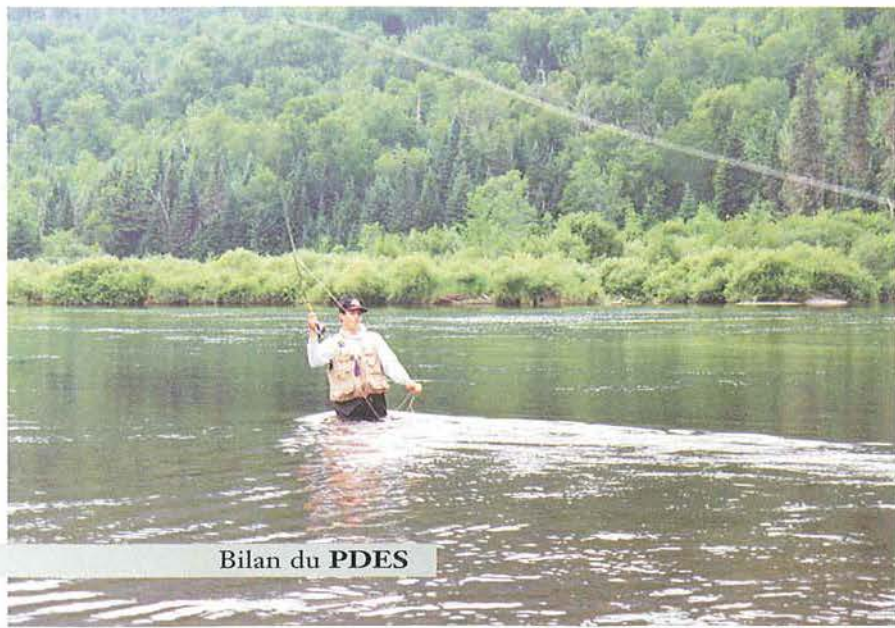
### La pêche au saumon, une passion!

Comment expliquer que la pêche au saumon devienne si souvent, chez ceux et celles qui la pratiquent, une véritable passion? Le contexte propice à la détente et au ressourcement, le défi de mesurer son habileté à l'instinct d'un poisson combattif, l'occasion d'échanges et de partage entre amis et, bien sûr, la possibilité de se procurer un poisson dont la chair n'a pas son égale sont parmi les raisons les plus fréquemment évoquées.

Afin de faciliter la pratique de la pêche au saumon, le MEF a établi un partenariat avec le milieu régional, en déléguant à des organismes à but non lucratif la gestion de la pêche sur plusieurs rivières du Québec. Au fil des années, ces «gestionnaires de rivières» ont acquis une place importante dans l'organisation de la pêche et la protection du saumon.

### Plus de rivières accessibles pour la pêche au saumon

Grâce au PDES, les rivières à saumon du Québec peuvent maintenant accueillir plus de pêcheurs sur leurs



## La rivière Madeleine, bien connue des saumons... mais découverte par les pêcheurs

Les saumons n'ont pas attendu le PDES pour découvrir la rivière Madeleine, en Gaspésie! En effet, bien avant sa participation au programme, cette rivière était caractérisée par un potentiel de pêche fort intéressant. Toutefois, la Corporation de développement de la rivière Madeleine ne disposait pas des ressources financières nécessaires à la réalisation des routes et des sentiers permettant d'accéder à certains secteurs de la rivière. Grâce au soutien financier du PDES, la Corporation a pu construire près de 35 kilomètres de route qui rendent aujourd'hui possible l'exploitation de 80 kilomètres de rivière totalisant 74 fosses.

rives. En effet, plusieurs gestionnaires de rivières ont profité du programme pour aménager les sentiers, construire

les postes d'accueil, les ponts et les autres infrastructures nécessaires pour offrir l'accès à de nouveaux secteurs de pêche sur leurs cours d'eau. C'est ainsi que certaines portions de rivières, auparavant inaccessibles, font maintenant la joie d'une nouvelle clientèle de pêcheurs.

Selon M. Arsenault, en plus de l'accès accru aux rivières à saumon du Québec, l'une des plus importantes réussites du programme consiste sans nul doute en l'expertise acquise par les gestionnaires des rivières: «Le Ministère peut ainsi compter sur des partenaires de plus en plus compétents et autonomes, aux plans de la gestion de la pêche sportive, de la protection de la ressource et de son développement».

### Quand la nature déjoue nos prévisions...

Au moment de la mise en œuvre du PDES, les prévisions des gestionnaires

de rivières laissaient croire à une augmentation significative des montaisons de saumons dans l'ensemble des rivières. Cependant, en raison d'un taux de survie en mer plus faible, on a plutôt observé une diminution des montaisons des saumons dans plusieurs rivières.

Cette mortalité accrue serait causée par plusieurs facteurs, notamment par des changements dans l'habitat marin provoquant des conditions de vie plus difficiles pour cette espèce. «Mais sans le PDES, on peut supposer que la diminution des stocks reproducteurs dans les rivières du Québec aurait été supérieure à ce que nous avons observé», estime M. François Caron, biologiste au MEF.

Heureusement, les partenaires du PDES savent bien que la nature est parfois imprévisible. En revanche, lorsque les montaisons s'amélioreront, tant les saumons que les pêcheurs pourront profiter des conditions favorables que l'on aura mises en place à leur intention dans le cadre du programme.



## Partenaire pour le développement économique des régions

*Développement économique Canada (DEC), connu jusqu'en mars dernier sous le nom de Bureau fédéral de développement régional – Québec, est une organisation qui appuie le développement du potentiel économique des régions du Québec et la création d'emplois durables, en favorisant un climat d'affaires qui permet aux PME de prospérer et de se développer. En investissant 15 millions de dollars dans la mise en œuvre du PDES, le Gouvernement du Canada réaffirmait sa volonté de soutenir les régions dans la prise en charge de leur développement par l'entremise de ces véritables PME que sont devenues les corporations gestionnaires des rivières à saumon. L'engagement du Gouvernement du Canada s'est également manifesté par la participation de Pêches et Océans Canada au sein du comité de coordination à titre de conseiller avisé.*

### **Le plan de commercialisation: un outil indispensable pour atteindre la rentabilité**

Quelles sont les clientèles traditionnelles et potentielles de la pêche au saumon? Quels sont leurs besoins? Les gestionnaires de rivières doivent pouvoir répondre à ces questions de façon à offrir un produit concurrentiel et à rentabiliser leurs opérations. C'est pourquoi une importante étude de commercialisation du saumon pour les marchés canadien, américain et européen a été réalisée en 1994-1995. Par la suite, les gestionnaires de rivières ont travaillé en étroite partenariat avec DEC pour élaborer des plans de commercialisation qui les aident maintenant à adapter leurs produits aux besoins des clientèles et à développer des outils de promotion performants.

### **Des retombées payantes pour les régions**

La pêche au saumon sur les rivières de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, du Saguenay et de Charlevoix constitue un produit touristique fort apprécié. Cette activité représente la raison même de la venue de nombreux visiteurs en provenance du Québec ou de l'étranger.

Selon M. Robin D'Anjou, directeur du bureau de Rimouski de DEC (région Est-du-Québec), l'un des objectifs essentiels du PDES visait à consolider ce secteur de l'industrie touristique dans les régions du Québec. Pour cela, il fallait bien sûr accroître l'offre, en augmentant les stocks de saumons dans les rivières et en améliorant l'accessibilité aux sites de pêche. Mais il était aussi essentiel de mieux préparer les gestionnaires de rivières à faire face à la diversité de leurs tâches.



## Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

En 1988, les dépenses totales des pêcheurs sportifs de saumon ont été évaluées à plus de 23 millions de dollars. Chaque saumon capturé correspondait en moyenne à une injection de 689\$ dans l'activité économique des régions.

(Source : MLCP, 1990)

## De pêcheur à entrepreneur

Bon nombre des gestionnaires de rivières ayant participé au PDES sont en fait des passionnés de la pêche qui souhaitent rendre leur loisir préféré plus accessible, tout en générant des retombées économiques croissantes pour leur région. Comment ont-ils réussi à faire de ce rêve une réalité?

D'abord, les gestionnaires de rivières ont dû se doter d'un document stratégique appelé *Plan de mise en valeur*. Élaboré pour une durée de cinq ans, ce document a amené les organismes bénéficiaires du PDES à identifier leurs priorités, à les traduire en objectifs concrets et, finalement, à déterminer les moyens pour les atteindre. Enlèvement d'embâcles, ensemencements, stabilisation des berges, signalisation, construction de routes, achat de matériel informatique, etc., toutes les activités visées par le programme ont fait l'objet de cet exercice de planification, réalisé à l'aide de firmes d'experts-conseils.

Par la suite, les bénévoles des organismes bénéficiaires ont profité des sessions de formation développées par DEC pour acquérir les compétences indispensables à leurs nouvelles tâches: gestion financière, procédures d'appel d'offres, surveillance de travaux, etc. C'est ainsi que ces passionnés de pêche sont devenus, au fil des années, de véritables entrepreneurs!

## Un pari sur le potentiel des régions

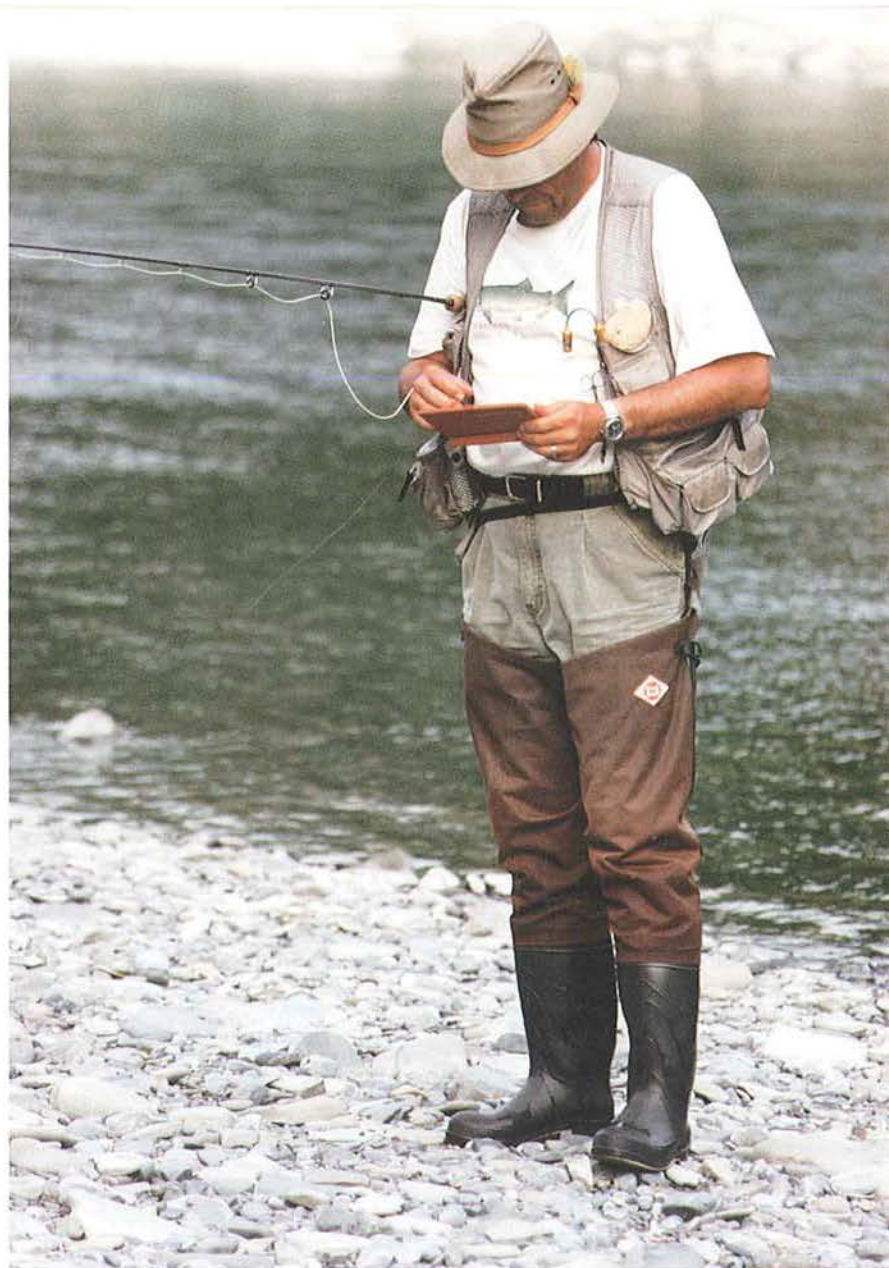
Dans la foulée du PDES, plusieurs rivières jusqu'alors gérées par l'État ont été confiées aux organismes du milieu. L'aide financière accordée leur a permis de mettre en place une structure

de gestion répondant aux priorités identifiées au plan local.

En participant au PDES, Développement économique Canada (DEC) a voulu prouver que les rivières à saumon du Québec pouvaient devenir de petites industries administrées par le milieu et créatrices d'emplois à l'échelle régionale. « Et nous avons gagné notre pari, confirme M. D'Anjou. Les collectivités ont pris en main la planification de leur développement et, au fil des années, elles pourront profiter des retombées croissantes de leur engagement envers le saumon ».

## De véritables entreprises en régions

La rivière Nouvelle n'était pas en exploitation avant le PDES et elle n'entraînait donc aucune retombée économique pour la communauté. Pourtant, en 1997, 15 personnes profitaient d'un emploi saisonnier, à la suite de l'ouverture des activités de pêche au saumon par la Société de restauration et de gestion de la Nouvelle. De plus, l'offre de 318 jours-pêche engendrait des retombées intéressantes pour les commerçants de la région.



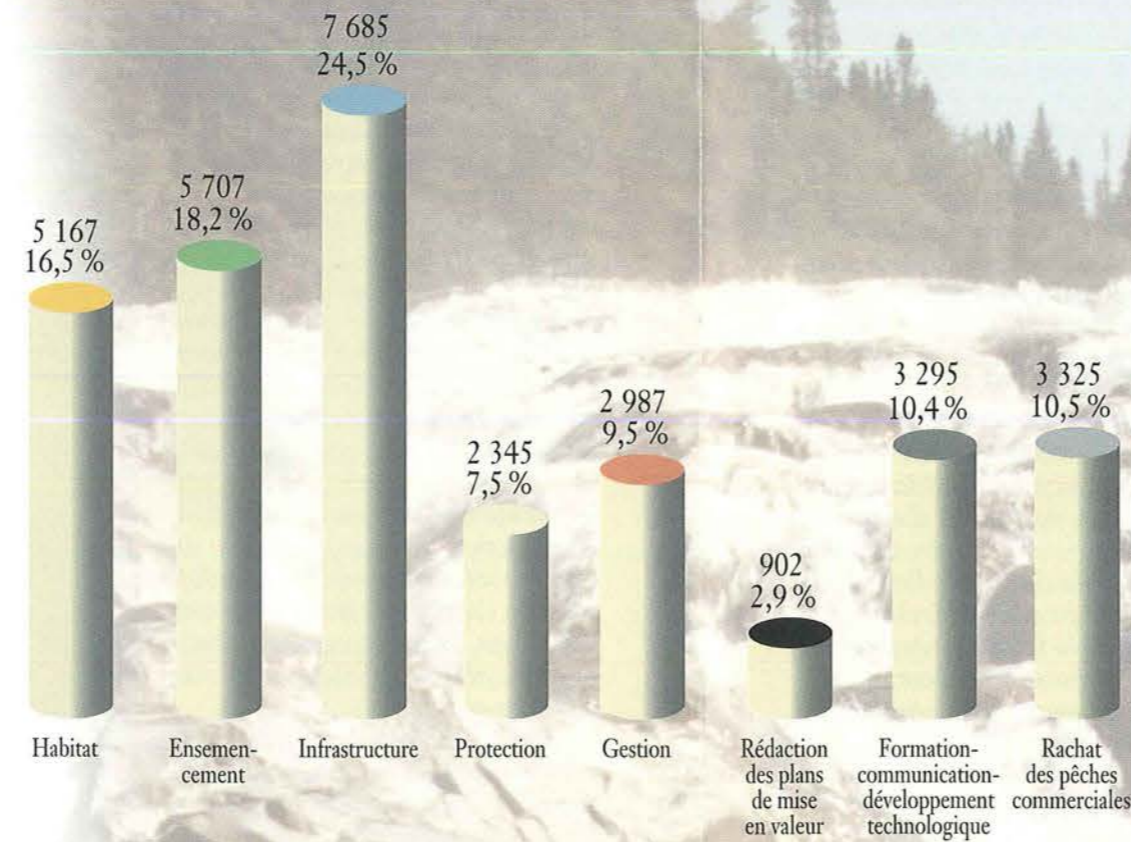
Bernard Beaudin

# Répartition des investissements dans le PDES

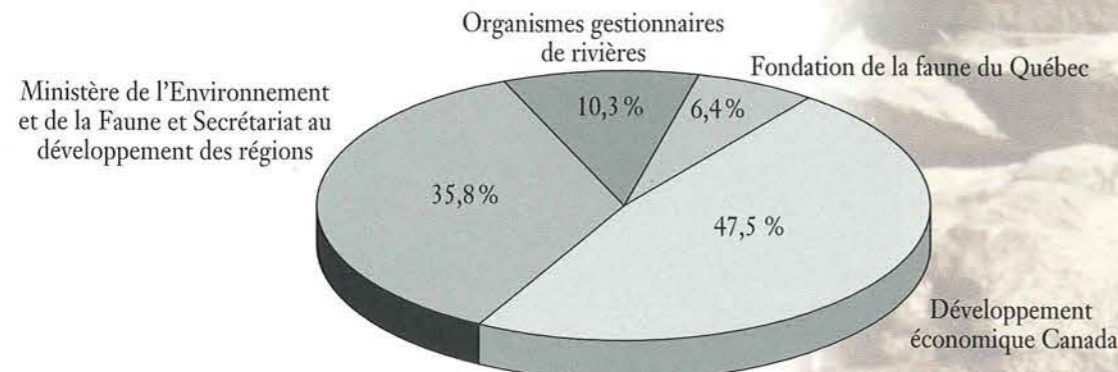
## Faits saillants

- 32 organismes gestionnaires de rivières ont participé à la réalisation de plans de mise en valeur sur leurs rivières.
- 243 négociations d'ententes ont été entreprises avec les propriétaires de terrains bordant les rivières à saumon.
- Plus de 3 M\$ représentant 15 % des coûts de réalisation de leur plan de mise en valeur ont été investis par les organismes gestionnaires de rivières et les partenaires du milieu.
- Don de terrains sur la rivière Ouelle de la part de Marie-Soleil, Clotilde, Jean et Antoine Pouliot à la Fondation de la faune du Québec qui, par la suite, les ont cédés à la Société de gestion de la faune de Kamouraska pour qu'elle y gère la pêche au saumon.
- Acquisition par la Fondation de la faune du Québec au nom des partenaires du PDES d'une partie des lots de la Corporation Grande-Rivière et des droits de pêche rattachés. Ils ont été par la suite cédés au ministère de l'Environnement et de la Faune pour qu'ils soient inclus dans la zec Grande-Rivière.

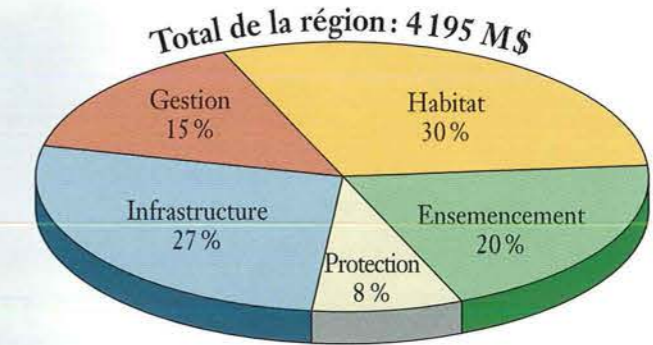
## Montants investis (M \$) par catégorie d'activités



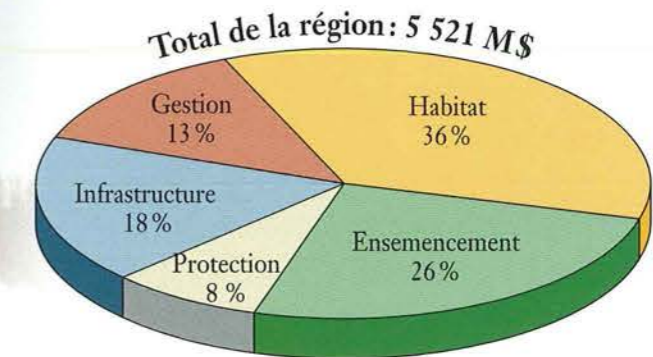
## Répartition des investissements totaux de 31,5 M \$ par partenaire



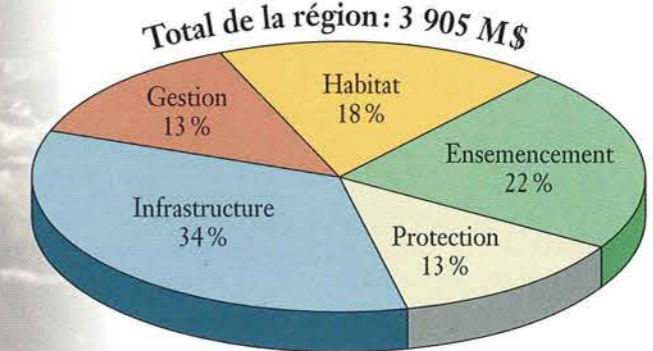
## Répartition par catégorie d'activités pour la région de la Côte-Nord



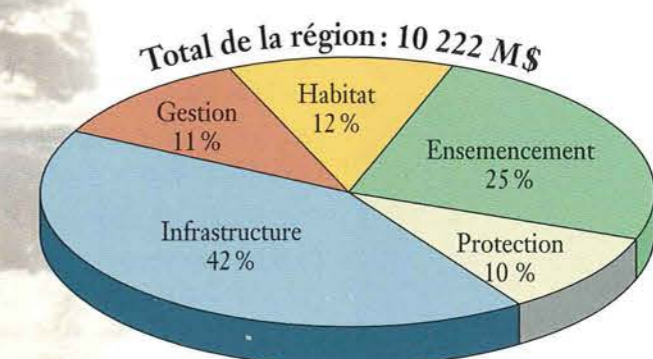
## Répartition par catégorie d'activités pour la région du Centre-Nord



## Répartition par catégorie d'activités pour la région du Bas-Saint-Laurent



## Répartition par catégorie d'activités pour la région de la Gaspésie



Tiré de:  
Bilan des réalisations des activités de mise en valeur des rivières à saumon des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, du Centre-Nord et de la Côte-Nord.  
Réalisé par Michel Bélanger, Conseils inc.

## Partenaire pour l'amélioration des habitats

*La Fondation de la faune du Québec est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. Elle tire ses revenus des sommes versées à même les permis de pêche, de chasse et de piégeage, de contributions de partenaires, de collectes de fonds, de la vente de timbres de conservation et d'autres sources.*

*Pour chaque dollar investi par la Fondation dans les habitats fauniques, quatre dollars viennent généralement s'ajouter en provenance du milieu ou d'organismes partenaires.*

*La Fondation de la faune a injecté plus de 2 millions de dollars dans le PDES. Conformément à sa mission, ces sommes ont été consacrées à l'aménagement et à la restauration des habitats du saumon.*

### De bonnes nouvelles concernant l'habitat du saumon

Pour qu'un saumon puisse vivre et se reproduire dans une rivière, il doit avoir accès à des sources d'alimentation, à des abris et à des secteurs propices à sa reproduction, que l'on appelle frayères. La qualité de l'eau est également très importante, particulièrement sa température et son taux d'oxygénation. Tous ces éléments constituent l'habitat du saumon.

À l'image d'un spécialiste qui procède à un examen, pose un diagnostic et prescrit un traitement, les gestionnaires des rivières ont parcouru les cours d'eau et proposé des interventions pour améliorer l'habitat du saumon. Ils ont été soutenus dans cette démarche par des firmes d'experts-conseils.

Selon M. Bernard Beaudin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec, le PDES a permis la réalisation de nombreux travaux visant à restaurer l'habitat du poisson. Plusieurs secteurs de rivières qui possédaient un fort potentiel pour le saumon sont désormais accessibles. On observe mainte-



### *Ce qu'ils observent...*

Un obstacle empêche le saumon d'accéder à de bons secteurs de la rivière.

L'eau atteint des niveaux trop bas durant la période d'étiage et la température devient alors trop élevée pour le saumon.

De grands secteurs de la rivière ne contiennent aucun habitat propice à la reproduction.

### *...et comment ils interviennent*

Construction d'une passe migratoire.

Démantèlement d'un obstacle.

Aménagement d'un barrage à la tête de la rivière dans le but de créer un réservoir d'eau; il devient alors possible d'ouvrir les vannes du barrage à des périodes critiques.

Aménagement de frayères.



Bernard Beaudin

nant que la plupart des rivières à saumon du Québec profitent d'une plus grande qualité et diversité d'habitats qui sont utilisés par le roi de la rivière.

### **Une autre façon d'aider, c'est de donner des outils**

La majorité des sommes investies dans le cadre du PDES ont été accordées à la réalisation de travaux en rivières, puisqu'il était primordial d'augmenter la ressource saumon afin de générer l'accroissement des activités de pêche dont dépend en grande partie l'autonomie financière des organismes.

Par ailleurs, il importait aussi de donner des outils aux gestionnaires de rivières pour qu'ils puissent participer aux décisions. On leur assurait ainsi une plus grande indépendance dans le choix des activités ou des aménagements à réaliser sur leur rivière.

La Fondation a toujours favorisé l'autonomie des organismes en développant des outils qui leur permettent de se prendre en main et de participer à la prise de décisions. C'est pourquoi elle a contribué à la réalisation de guides, l'un portant sur les incubateurs à courant ascendant et l'autre, plus récemment, traitant du démantèlement d'embâcles.

### **Un exemple de réussite parmi beaucoup d'autres: la rivière Sainte-Marguerite**

Les interventions réalisées sur la rivière Sainte-Marguerite, au Saguenay, illustrent bien de quelle façon le PDES a permis d'améliorer l'habitat du saumon. Au moment de la construction de la route 172, cette rivière avait été amputée de plusieurs kilomètres de méandres. Comme c'est généralement le cas lorsqu'on procède au redressement d'un cours d'eau, on a ensuite observé une augmentation de la vitesse du courant, qui érodait chaque année davantage les berges. Le sol ainsi arraché se déposait dans les secteurs calmes, provoquant souvent l'ensablement des frayères.

Dans le cadre de son plan de mise en valeur, l'Association de la rivière Sainte-Marguerite a retenu cette problématique et décidé de procéder à des travaux de consolidation de berges. Avec l'aide d'une firme d'experts-conseils, elle a engagé les entrepreneurs et supervisé la réalisation des travaux. Fait à noter, la presque totalité des structures construites ont résisté au déluge de 1996 et ont permis d'éviter de graves dommages à l'habitat de plusieurs espèces fauniques.

### **Une façon de faire gagnante, c'est prouvé!**

Le succès du PDES ne se mesure pas uniquement en termes de kilomètres de rivières aménagées à l'intention du saumon. En effet, les rivières visées par le programme peuvent maintenant compter sur la vigilance des gestionnaires qui, à travers toutes les étapes des projets, se sont définitivement appropriés leur rivière et sont prêts à assurer le suivi des travaux.

Selon M. Beaudin, «le partenariat avec les organismes du milieu, qui côtoient la rivière au quotidien, constitue le meilleur gage que l'habitat sera protégé de façon durable. La Fondation de la faune du Québec mise sur cette forme d'intervention qui permet également de multiplier et de diversifier les ressources autant humaines que financières. Il en résulte finalement des gains importants pour le saumon et pour les communautés locales».

## Partenaire dans la promotion des intérêts des pêcheurs et des gestionnaires de rivières

*La Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA), née en 1984, est un organisme à but non lucratif dont la mission est la conservation et la mise en valeur de la ressource saumon et le développement de sa pêche sportive.*

*La FQSA compte près de 1 200 membres individuels (pêcheurs ou personnes intéressées à la ressource saumon) et associés (associations gestionnaires de pêche du saumon, pourvoyeurs saumon et associations vouées à la protection, à la conservation, au développement de la ressource saumon et divers organismes).*

gramme de traverser les embûches rencontrées au moment de définir les priorités d'intervention, de rechercher le financement requis ou de réaliser les travaux projetés.

### Pêche sportive et conservation du saumon: des activités complémentaires

Le PDES, en misant à la fois sur la conservation du saumon et sur sa pêche sportive, a reconnu la complémentarité qui existe entre ces deux activités. D'abord, une rivière qui n'est pas gérée pour la pêche sportive ne contribue pas au développement économique local. Par conséquent, elle n'est pas perçue comme une richesse collective et elle ne constitue pas une source de fierté aux yeux de la population. Elle est alors plus vulnérable au braconnage et à d'autres formes de dégradation qui peuvent compromettre la survie des saumons.

Par contre, à mesure qu'augmente la fréquentation des pêcheurs sur les rivières à saumon visées par le PDES, les gestionnaires de rivières peuvent rentabiliser leurs activités et poursuivre les efforts déjà entrepris en faveur de la conservation du saumon et de ses habitats.

### La concertation: un apprentissage difficile mais une satisfaction accrue

Dans plusieurs communautés, les projets réalisés dans le cadre du PDES ont permis de réunir autour d'une même table des intervenants préoccupés par des aspects bien différents d'une même question.

### À la source du PDES, une même passion: le saumon

À une certaine époque, la pêche sportive du saumon au Québec était réservée presque exclusivement aux membres de clubs de pêche privés, majoritairement des pêcheurs non résidents, et à leurs invités. Cette situation a bien changé à partir de 1978, avec la création des zones d'exploitation contrôlée (ZEC). Les gens du milieu ont alors été invités à se regrouper en associations et à prendre en main la gestion et le développement du saumon.

Le dynamisme de ces associations a contribué pour beaucoup à la réussite du PDES. Selon M. Jean-Pierre Mailhot, président de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA), «le PDES n'aurait pu connaître un tel succès sans l'engagement d'un très grand nombre de personnes bénévoles, partenaires dans la gestion de la pêche dans leur collectivité et tous animés par la même passion: le saumon!» C'est cette passion qui a permis aux organismes bénéficiaires du pro-



## Un répit pour les saumons en migration

Une mesure particulière a permis de contribuer au maintien des populations de saumons dans les rivières du Québec: il s'agit du rachat des permis de pêche commerciale sur la Côte-Nord.

La pêche commerciale a pour effet d'intercepter un bon nombre de saumons adultes, au moment où ceux-ci reviennent vers leur rivière natale pour se reproduire. C'est pourquoi un programme de rachat volontaire de permis a été mis sur pied, afin d'offrir aux pêcheurs une compensation basée sur les revenus qu'ils auraient pu obtenir en poursuivant leurs activités. La FQSA a administré la mise en œuvre de ce programme et a effectué les rachats auprès des pêcheurs commerciaux.

devaient financer 15 % des coûts des travaux à réaliser dans le cadre du PDES. Si certaines associations déjà actives ont pu injecter une partie de ces fonds à partir des revenus générés

Pêcheurs, propriétaires privés, élus municipaux, conseils de bande, etc., la concertation n'a pas toujours été facile. Mais là où les collectivités ont réussi à unir les forces en place pour réaliser les actions planifiées, la satisfaction en est aujourd'hui que plus grande.

La FQSA est souvent intervenue pour soutenir les gestionnaires de rivières dans leurs activités de concertation. «Dans plusieurs régions, il n'est pas rare que soient maintenant cités en exemples les projets des rivières à saumon pour démontrer qu'on peut apprendre à travailler en partenariat autour du développement d'une richesse commune, pour le bien de la collectivité régionale», conclut M. Mailhot.

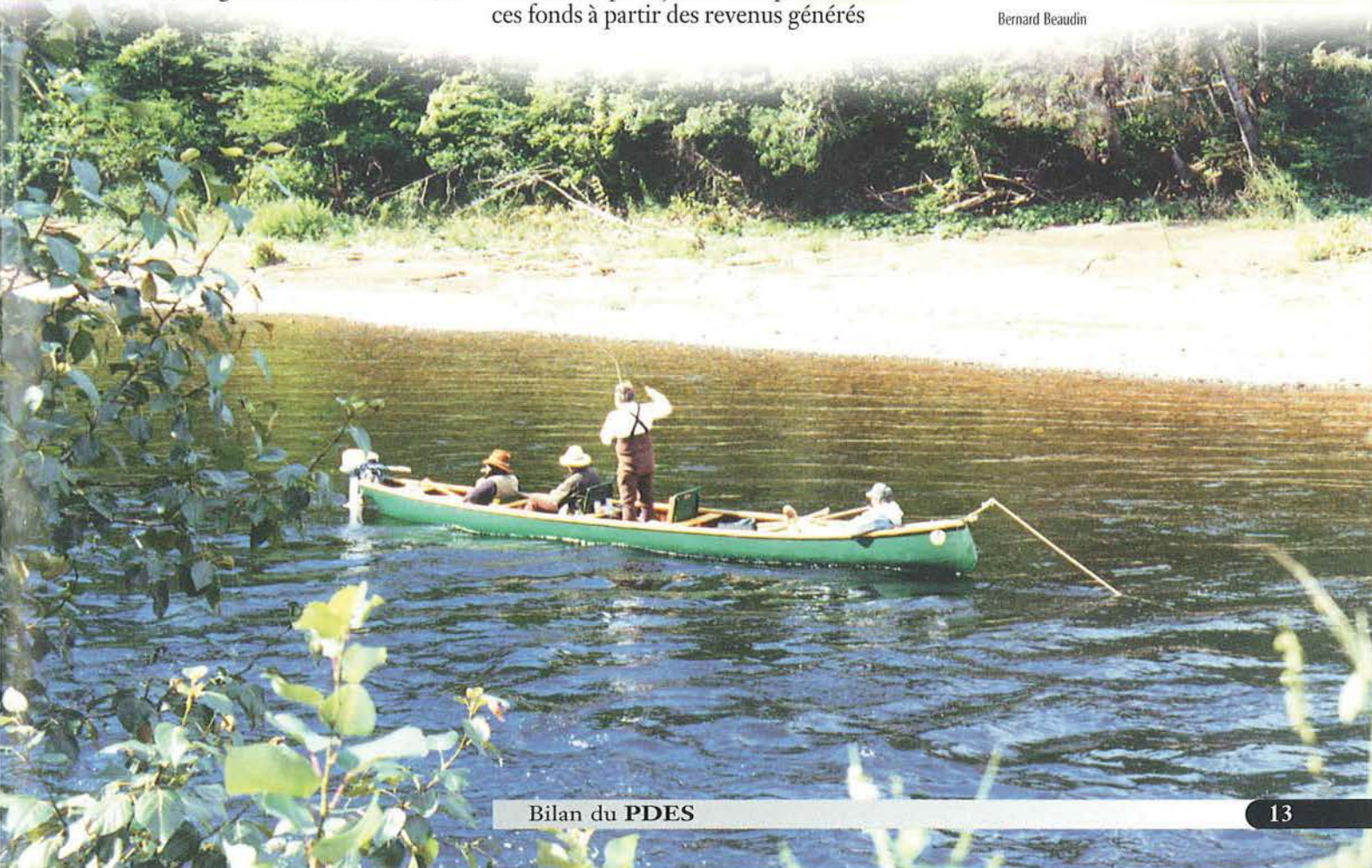
### La recherche de financement, pas une mince affaire

La meilleure preuve que les gestionnaires de rivières ont su dynamiser le milieu régional autour de leur projet est sans nul doute la participation de nombreux partenaires au financement. En effet, les gestionnaires de rivières

par la pêche, la majorité ont quand même dû investir beaucoup d'efforts pour solliciter leur entourage.

Provenant de contributions des caisses populaires, des conseils municipaux, d'entrepreneurs et même du grand public par des collectes de fonds aussi diverses que des soirées-casinos ou des loteries, 3,2 millions de dollars ont finalement été investis par les gestionnaires de rivières eux-mêmes et par leur milieu dans les projets du PDES. Comment expliquer un tel succès? L'espoir de générer des retombées économiques pour la région, ainsi que la crédibilité et la motivation des gestionnaires de rivières y sont certainement pour beaucoup. Plusieurs s'entendent aussi pour dire que la venue d'un programme basé lui-même sur une concertation réussie entre les gouvernements fédéral et provincial, la Fondation de la faune du Québec et la FQSA a donné le «coup de pouce» nécessaire pour que l'on continue à faire du Québec... un petit paradis de la pêche au saumon!

Bernard Beaudin



## Quelques organismes bénéficiaires

Région de l'Est-du-Québec :

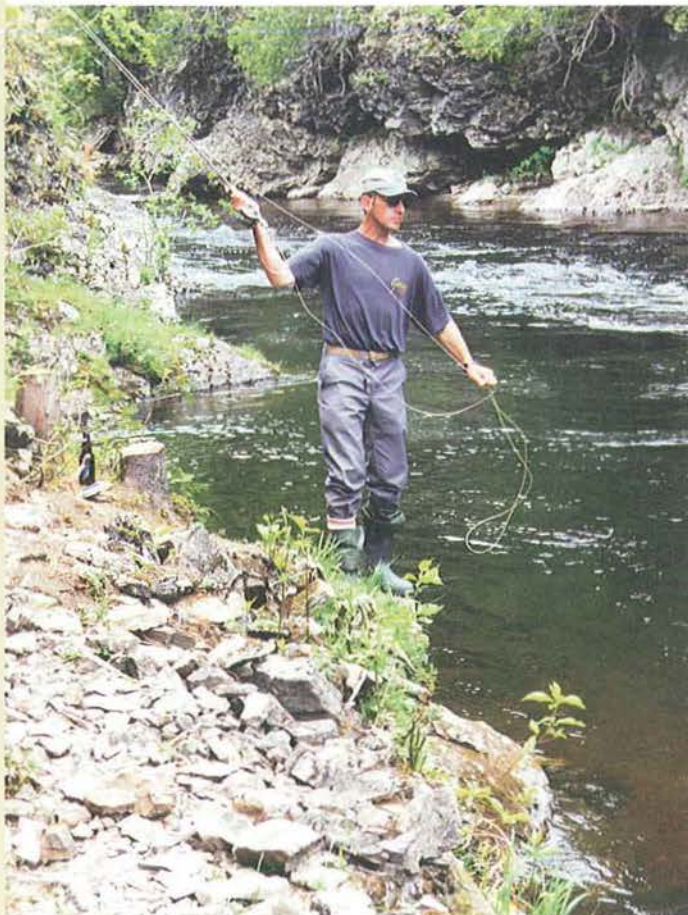
### Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia

En 1989, lorsque la Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia a pris le relais de la Société des établissements de plein air du Québec, c'était avec la ferme intention de faire pleinement profiter le milieu des richesses des rivières Matapédia et Patapédia, qui comptaient déjà parmi les plus importantes rivières à saumon du Québec. « Nous avons profité du PDES pour améliorer les infrastructures existantes, tout en développant de nouveaux secteurs de pêche, notamment sur la rivière Causapscal, le tributaire principal de la rivière Matapédia », explique M. Richard Firth, directeur général de la Corporation.

Plus de 1,5 million de dollars ont été investis sur ces rivières par le PDES. Les retombées ne se sont pas fait attendre et, déjà, les revenus de la Corporation ont augmenté, en raison de l'accroissement du nombre de jours-pêche. Cela a permis de consolider les emplois existants et d'en créer de nouveaux. Et, selon M. Firth, le sentiment d'appartenance du milieu à l'égard des rivières s'est encore accru, laissant présager des jours encore meilleurs pour le saumon dans la région.

Région du Centre-Nord :

### Association chasse et pêche du Bas-Saguenay inc.



« Le PDES est venu consolider les efforts investis par notre Association, depuis le milieu des années 1980, afin de redonner à la population une rivière à saumon de qualité dont elle pourrait être fière, » explique M. Joël Côté, gestionnaire du PDES pour l'Association chasse et pêche du Bas-Saguenay.

Avant la mise en œuvre du PDES, la rivière Petit Saguenay avait déjà fait l'objet de nombreuses interventions, dont la mise en place de patrouilles de bénévoles en vue d'y enrayer le braconnage. Cette étape franchie, la rivière était prête à accueillir un projet d'envergure visant à accroître son potentiel salmonicole, tout en se dotant d'infrastructures pour améliorer les services offerts aux pêcheurs. Plusieurs activités ont été réalisées : installation d'un système de capture des géniteurs, aménagement de frayères, construction de sentiers, etc.

« La plus grande fierté de notre Association, c'est d'avoir réussi à assumer la gestion pleine et entière d'un projet d'aussi grande envergure, poursuit M. Côté. De plus, en ayant participé à la planification, à la réalisation et au suivi de tous les travaux, nous avons acquis les connaissances qui nous permettront de consolider et d'accroître la ressource saumon dans notre rivière, tout en poursuivant nos efforts pour rentabiliser les opérations de l'Association .»

Région de la Côte-Nord :

### **Corporation de gestion de la rivière à saumon des Escoumins inc.**

L'ouverture de la pêche au saumon sur la **rivière des Escoumins**, en 1992, a marqué le couronnement de plusieurs années d'efforts et de concertation. D'abord, de 1977 à 1991, les bénévoles du comité d'action et d'aménagement de la rivière ont procédé à des ensemencements répétés. En 1990, on observait une montaison exceptionnelle de 800 saumons pour cette rivière qui avait autrefois été l'objet de flottage de bois.

Puis, deux années de concertation ont finalement donné naissance à un comité de gestion bipartite au sein duquel sont représentées les communautés blanche et autochtone.



« Nous avons réussi à évoluer à partir d'une situation d'affrontement qui compromettrait l'avenir de la rivière jusqu'à une forme de collaboration qui fait maintenant figure de modèle », explique M. Jean-Marie Bélisle, directeur général de la Corporation de gestion de la rivière à saumon des

Escoumins.

Tout au long du programme, la mise en commun des fonds du Conseil municipal et du Conseil de bande ont facilité le financement des travaux et des emplois sont maintenant créés dans les deux communautés.

Région de l'Est-du-Québec :

### **Le Regroupement pour la Restauration des Trois Rivières Pabos inc.**

Dans les années 1880 à 1950, tout autour de la ville de Chandler, des montaisons de plus de 1 500 saumons sur chacune des rivières Pabos (**Grand Pabos Ouest**, **Grand Pabos Nord** et **Petit Pabos**) étaient chose courante. Puis, en 1984, les rivières Pabos furent fermées, épuisées par le braconnage.

Selon M. Daniel Huard, directeur de la zec Pabok et chargé de projet pour le Regroupement pour la Restauration des Trois Rivières Pabos, le PDES a réellement permis la renaissance de ces rivières à saumon. « En 1997, nous avons dénombré 600 montaisons et offert 300 jours-pêche sur

les trois rivières Pabos. Les pêcheurs ont généré des retombées chez les commerçants de la région. Et surtout, la collectivité s'est réappropriée ces rivières grandioses ».

Le Regroupement est particulièrement fier de l'expertise acquise avec son centre d'incubation mobile, qui nécessite la participation d'une dizaine de bénévoles pour le suivi hivernal. Le Regroupement a également invité des groupes scolaires à procéder à la remise à l'eau des alevins, au printemps, contribuant ainsi à sensibiliser les jeunes et, qui sait, peut-être les pêcheurs de demain à la valeur de leur environnement.

## **EN Conclusion**

**P**armi les plus remarquables réussites du PDES, il faut citer la consolidation des efforts de conservation et de développement du saumon et de son habitat, de même que l'accroissement de la capacité d'accueil des rivières à saumon du Québec. Les gestionnaires de rivières sont quant à eux mieux outillés pour faire face aux différentes facettes de la gestion des rivières à saumon et ils peuvent définitivement être considérés comme des acteurs de

premier plan pour le développement économique de leur région.

En outre, malgré la complexité de son mode de fonctionnement, conséquence inévitable de la présence de plusieurs partenaires regroupés au sein de nombreux comités, le PDES a permis de relever le défi du respect de l'opinion contraire et celui de la recherche du consensus. L'adhésion à un objectif commun et la volonté collective de réussite, manifestées tant par

les administrateurs du programme que par les représentants des corporations de gestion de rivières, se sont avérées plus importantes que les différences de point de vue qui auraient pu opposer ces nombreux intervenants. Le PDES est donc considéré, à juste titre, comme un succès au plan de la concertation.